

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 8 octobre 2018 à 19h30

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, MM. Francis BLOCH, Pierre-Louis BALLET, Adjoints au Maire.

MMES Emmanuelle CARGNELLI (arrivée à 19h40) Marie LABROSSE (arrivée à 19h35) Pascale LABART, MM Jean BARTHOMEUF, Jean-Pierre PILLON, Arnaud LEGOUGE, M. Florent PATIN, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s): Mme Josette GUERRIER (pouvoir donné à F. BLOCH) Mme Katia PERRET (pouvoir donné à P-L BALLET) Mme Sandrine TESTAS (pouvoir donné à Bernard REY), Françoise EYRAUD (pouvoir donné à F. PATIN) M. Peter WATSON (pouvoir donné à Pascale LABART)

Secrétaire de séance : Marie LABROSSE

Date de la convocation : 02/10/2018

Date de l'affichage : 02/10/2018

En préambule, M. POMERET, Président du Syndicat Mixte du Bordelan, présente le projet de port de plaisance du Bordelan.

M. le Maire prononce l'ouverture de la séance à 20h20.

Le PV du conseil municipal du 10 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité des présents.

I – Délibération portant attribution de certains lots pour la réhabilitation du Mille Club et la réalisation d'un espace multi loisirs – n°D2018_035

Le Conseil décide de conclure et signer le marché pour la Réalisation de l'Espace Loisirs de St Bernard, Extension et Réhabilitation de la salle polyvalente du Mille Club et aménagements extérieurs divers, concernant :

- le lot 1 Démolition, avec l'entreprise REMUET TP de Corcelles-en-Beaujolais (69220) pour un montant de 12 000 € HT.
- Le lot 10 Plafonds acoustiques, avec l'entreprise ROUVEURE MARQUEZ de Vaulx en Velin (69120) pour un montant de 71 000 € HT.
- Le lot 12 Sols Souples, avec l'entreprise PEROTTO de Bourg-en-Bresse (01000) pour un montant de 11 164.50 € HT.
- Le lot 14 Electricité, avec l'entreprise EG3P de Massieux (01600) pour un montant de 30 000 € HT.
- Le lot 15 Plomberie Chauffage, avec l'entreprise BENEYCY de Feurs (42110) pour un montant de 93 354.59 € HT.
- Le lot n°16 VRD Terrassement, avec l'entreprise SOMEK de Saint-Rémy (01310) pour un montant de 57 867.06 € HT.

II – CONVENTION SPA 2019 – Délibération n°D2018_036

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité d'autoriser la signature d'une convention avec la SPA de Lyon et du Sud-Est pour l'année 2019. Le coût est de 0.45 € par habitant, ce qui représentera 666 € pour l'année 2019 (le coût était de 0.40 € pour 2018, soit 583.20 €)

III – POINT SUR L'ECOLE

M. le Maire fait le point sur l'effectif de l'école à la rentrée scolaire :

- 155 enfants pour 107 familles.
- 4 classes de primaire regroupant 98 enfants, et 57 enfants en maternelle.

Un intervenant musique a été recruté. Désormais tous les enfants de l'école bénéficient de cet éveil musical.

Concernant la cantine, lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 02/10, le passage vers une gestion municipale a été actée. Un travail de mutation administrative est en cours. Un référent cantine a été désigné. M. le Maire rappelle que l'association gère 100 à 110 repas par jour.

Concernant la garderie, l'Association Tôt ou tard tient son assemblée générale le 9 octobre.

Concernant l'informatique de l'école, M. le Maire rappelle qu'une enveloppe de 10 000 € a été votée. Le matériel commandé représente un coût de 6833 € HT. Le matériel sera installé pendant les vacances de la Toussaint.

Pendant les travaux du Mille Club, le Club des Loisirs occupera, en accord avec la directrice de l'école, la salle de motricité le mercredi soir, pour la zumba (du 26/11/18 au 26/06/19)

IV – INFORMATION SUR L'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LES TRAVAUX SUR LES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Cette enquête publique est menée par la CCDSV. Le dossier d'enquête est consultable en mairie, sur le site internet de la CCDSV et de la commune. Elle se déroule du 8/10 au 08/11/2018.

Cela concerne pour St Bernard la mise aux normes des déversoirs d'orage (en bas du chemin de la Sapinière et de la rue de la Saône)

V – INFORMATION DE LA DECLARATION CONCERNANT LE PROJET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE RAMPE DE MISE A L'EAU ET D'UN PARKING AU LIEU-DIT « EN PRIERE »

Un dossier de déclaration déposé par la Fédération de pêche concernant les travaux de construction d'une rampe de mise à l'eau en Saône pour barques de pêche et d'un parking associé au lieudit « En Prière », est consultable en mairie.

VI – EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LA NUIT

La commission environnement a émis un avis favorable.

Une commission ad hoc d'élus sera créée sur cette question. Dans un premier temps, il s'agira de discuter, et de recueillir les avis de chacun. Dans un second temps, une décision sera prise sur la mise en place de cette mesure.

VII – DOMMAGES SUR BATIMENT CHABRIER

Une fissure a été constatée au-dessus de la porte d'entrée de la salle Chabrier. Une déclaration d'assurance a été faite au titre de la garantie décennale et de la dommage-ouvrage.

Une première expertise a eu lieu. M. le Maire a demandé l'avis à un ingénieur structure. La salle n'est pas fermée, elle continue de fonctionner, conformément à l'avis favorable de l'expert, et des pompiers.

Une information sera faite aux élus selon l'avancement du dossier et des expertises.

VIII – Questions Diverses

⇒ SMICTOM

Mme P. LABART fait un point sur le Comité Syndical du 25/09.

⇒ Catastrophe Naturelle :

Une réponse ministérielle a été publiée le 18/09/2018 concernant le refus de classement en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse de l'année 2015.

Un dossier sera constitué pour l'année 2018. Un appel est fait pour recueillir les dossiers des personnes touchées par la sécheresse.

⇒ Accueil des nouveaux arrivants

Le samedi 13/10 à 10h30 à l'Espace Chabrier.

⇒ 31/10 : Halloween

La municipalité offrira la soupe sous la Halle de Chabrier. Le Sou des Ecoles organisera une soirée dans la salle Chabrier. Mme M. LABROSSE est chargée de piloter l'organisation de cette manifestation.

⇒ Cérémonie du centenaire du 11 novembre

Rappel vente de bleuets par les enfants du Sou des Ecoles. La Chorale de St Bernard chantera à cette occasion.

⇒ Travaux :

Pendant les travaux d'assainissement Chemins du Carre et des Cerves, le point d'apport volontaire du Carre sera fermé. Les travaux ont commencé par la partie basse du Chemin du Carre. Les travaux se dérouleront en 4 phases, pour une durée de 4 mois.

Pour la collecte des ordures ménagères, le SMICTOM met à disposition des bacs. Tous les riverains concernés ont été informés.

Concernant le déploiement de la fibre optique qui est en cours, des nouveaux poteaux ont été installés pour des raisons techniques (problématique de portage sur les anciens poteaux)

La CCDSV réalise des travaux pour la mise en accessibilité de l'arrêt de bus situé Avenue Valadon, derrière la mairie, et rehausse le trottoir.

⇒ Ouverture d'une crèche intercommunale

A Fareins, ouverture d'une crèche en janvier 2019. Les inscriptions sont en cours. Les dossiers sont à adresser à Mme SANLAVILLE, à la CCDSV.

⇒ Commission environnement

Le SCOT est actuellement en révision. M F. BLOCH demande aux élus de remonter des informations touchant au territoire, afin de les intégrer dans le DOO (document d'orientation et d'objectifs)

Concernant l'ex-peupleraie, M. F. BLOCH indique avoir relancé VNF, car ils s'étaient engagés à faire des travaux en 2018, et à réaliser une zone humide.

⇒ SleA

M. J. BARTHOMEUF fait le point sur la réunion du Comité Syndical qui s'est tenue le 5 octobre dernier.

⇒ Visite de la cantine

Mme M. LABROSSE propose de caler une date pour que les élus se rendent à la cantine le midi pour voir comment fonctionne la cantine.

⇒ Commission communication

Une réunion sera prochainement fixée, avant les vacances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h03.

Prochains conseils municipaux :

- **Conseil municipal extraordinaire : vendredi 12/10 à 19h30** (pour attribution des lots restants dans le marché de l'espace multi loisirs)

- **Conseil municipal ordinaire : lundi 12 novembre 2018 à 19h30**